
Réunion du Conseil d'établissement
École de Carillon
Le mardi 25 septembre 2023
18 h 30 – 21 h
Local de classe

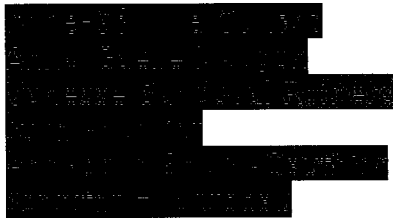
Procès-verbal

Sont présents :

Sébastien Rodrigue, directeur
Benoit Leblanc, enseignante éducation physique et à la santé
Bianca Fleurant, enseignante
Christiane Fortin, psychologue
Isabelle Levasseur, enseignante
Sylvie Maheux, éducatrice au SDG
Audrey Mercier, parent
Simon Blais, parent
Mathieu Grégoire, parent
Chantal Paris, parent
Jean-Philippe Gouin, parent

Absences :

Membres substitués :



Public présent :



1. Ouverture de la rencontre

Audrey propose un réajustement de la distance à la baisse selon les cycles (préscolaire, 1^{er} et 2^e cycle : limite de 2 km à l'aller et 3^e cycle : limite de 4 km à l'aller). Sébastien précise qu'il y a tjrs une pré-autorisation de la direction. Toutes ces sorties devront être gratuites pour les parents et seront tenues dans un registre présenté au CÉ à la demande. La proposition est secondée par Mathieu.

Dès qu'il y a un transport d'impliqué, Audrey propose que les sorties soient autorisées à chaque fois. Le CÉ est en accord.

Sylvie souhaite un meilleur arrimage du SDG avec les professeurs cette année. Elle demande à savoir si la résolution proposée entourant les sorties à la marche est la même pour le SDG. Sébastien confirme que oui.

1.8 Dénonciation d'intérêt

Sébastien fait signer le formulaire aux membres du CÉ afin d'éviter un conflit d'intérêt.

1.9 Capsules de formation aux nouveaux membres du CÉ

Tous sont en accords de visionner les capsules de formation à l'extérieur du CÉ.

2. Questions du public

Aucune

3. Objets d'informations aux membres du conseil

3.1 Vie de l'école

Sébastien explique qu'il y a eu le déploiement d'une éducatrice du SDG de 8h à 10h dans une classe plus difficile du préscolaire. Cela permet à la TES de l'école d'être libérée davantage afin de soutenir d'autres élèves.

Pour le reste, il y a peu d'incidents problématiques répertoriés depuis le début de l'année.

Sébastien revient sur la distribution du budget. Dès le mois de janvier 2024, il souhaite sonder les professeurs afin de connaître leurs besoins pour l'année 2024-2025.

4. Suivi situation budgétaire

4.1 Suivi projets éducatifs 2023-2027

Le CÉ ne voit pas la pertinence de sonder l'ensemble des parents de l'école en ce qui concerne le nouveau projet éducatif. Ils seront les personnes consultées.

Sébastien présente les nouvelles missions, valeurs et couleurs de l'école en lien avec le nouveau projet éducatif 2023-2027 au CÉ.

4.2 Plan triennal du CSSRS

Document qui vise à situer l'ensemble des bâtiments de la CSSRS.

Obligation de le présenter au CÉ avant le 15 octobre. Objet à consultation au besoin.

5. Objets d'approbation

5.1 Activités et sorties éducatives, culturelles et sportives

Aucune activité et sortie à approuver.


6. Objets d'adoption

6.1 Règles de régie interne

Doivent être adoptées à chaque année.

Les informations en jaune étaient en lien avec la situation extraordinaire de la pandémie. Pourront être supprimées (voir document)

Dans la section de la préparation des rencontres, Audrey questionne à savoir comment choisir le parent substitut qui participera au CÉ en cas de besoin.


Présidente


Directeur

Annexes

I-13.3 - Loi sur l'instruction publique (gouv.qc.ca)

Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement |
Gouvernement du Québec (quebec.ca)